

Le territoire du Brésil est presque aussi étendu que celui de toute l'Europe, bien que sa population ne soit que de 14 millions d'habitants. Il y a environ 11 millions de catholiques; mais on sait que la situation religieuse y est lamentable.

D'abord, le nombre des prêtres y est absolument insuffisant. La province ecclésiastique du Brésil ne compte que 12 diocèses et 1500 paroisses. Le diocèse Cuyaba, trois fois plus grand que la France entière, ne compte que 20 paroisses et 126 prêtres. Le diocèse de Para, équivalant comme superficie au tiers de l'Europe, n'a que 80 prêtres séculiers et 15 missionnaires. Tout le reste est plus ou moins à l'avenant. A supposer que les communications fussent aussi faciles qu'en Europe, et que tous les prêtres fussent animés d'un zèle sacerdotal héroïque, des millions de chrétiens resteraient néanmoins dépourvus d'instruction religieuse et privés des secours de la foi.

Si douloureuses que soient de pareilles constatations, il en est de plus pénibles encore. Ancienne colonie portugaise, le Brésil est demeuré fidèle aux traditions de Pombal. Le pouvoir civil a fait pis que persécuter le clergé : il a, durant un siècle et demi, cherché à l'asservir. Il y est parvenu assez généralement. Depuis une vingtaine d'années cependant, grâce au contact des missionnaires, grâce aux efforts de l'épiscopat, une réaction s'est dessinée.

Les sociétés secrètes y ont fait aussi d'énormes ravages. Il n'est pas rare de voir les francs-maçons dominer dans les confréries paroissiales, organiser des processions ! Lorsqu'il y a vingt ans, les évêques d'Olinda et de Para s'avisèrent d'interdire aux affiliés des Loges toute part dans l'administration des confréries, ils furent poursuivis et condamnés à cinq ans de travaux forcés, commués, il est vrai, en cinq années de forteresse abrégées par grâce.

De la vieille foi du peuple brésilien n'a survécu, chez la masse, que le goût des cérémonies extérieures du culte, c'est-à-dire une religion tout extérieure, qui n'atteint ni l'esprit ni le cœur.

Depuis un quart de siècle environ, un mouvement de retour s'est manifesté, sous l'action des Ordres religieux venus d'Europe. L'épiscopat a confié aux Lazaristes le soin de former le futur clergé paroissial, premier et indispensable facteur de la restauration religieuse. Les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont fondé des hôpitaux et se sont occupées de l'instruction des